

La Lozère se revitalise

Pascale Marasovic - Insee

Le regain démographique amorcé en 1990 dans le département de la Lozère s'accompagne d'une croissance de l'emploi. Si les principales communes profitent davantage de ce dynamisme, le reste du territoire n'en est pas exclu. La structure de l'économie s'en trouve impactée et les emplois sont pour la plus grande part tournés vers la population résidente et les touristes. Les spécificités du département, hébergement médico-social, santé, agriculture, arts, spectacles et activités récréatives sont soutenues pour certaines par un tissu associatif particulièrement présent et encouragées en amont par des filières d'enseignement supérieur. Malgré un niveau d'équipement satisfaisant par rapport au nombre d'habitants, les temps d'accès sont en moyenne plus longs qu'ailleurs, ce qui pourrait entraver le maintien des populations dans les zones isolées et diminuer l'attractivité touristique. Confirmer ce développement récent constitue un enjeu pour la Lozère pour développer l'emploi, mais aussi conserver une offre de proximité nécessaire à la vie sur le territoire.

Après la perte de la moitié de sa population entre 1880 et 1990, la Lozère connaît depuis une légère croissance de population. Au 1^{er} janvier 2010, 77 000 personnes y résident, c'est 3 500 habitants de plus qu'en 1999. L'augmentation annuelle de population (+ 0,5 %) reste en moyenne plus faible qu'au niveau national (+ 0,7 %) et régional (+ 1,3 %). Elle repose principalement sur les migrations résidentielles avec l'installation des nouveaux arrivants sur le territoire, notamment dans les communes les plus importantes du département (Marasovic, 2012).

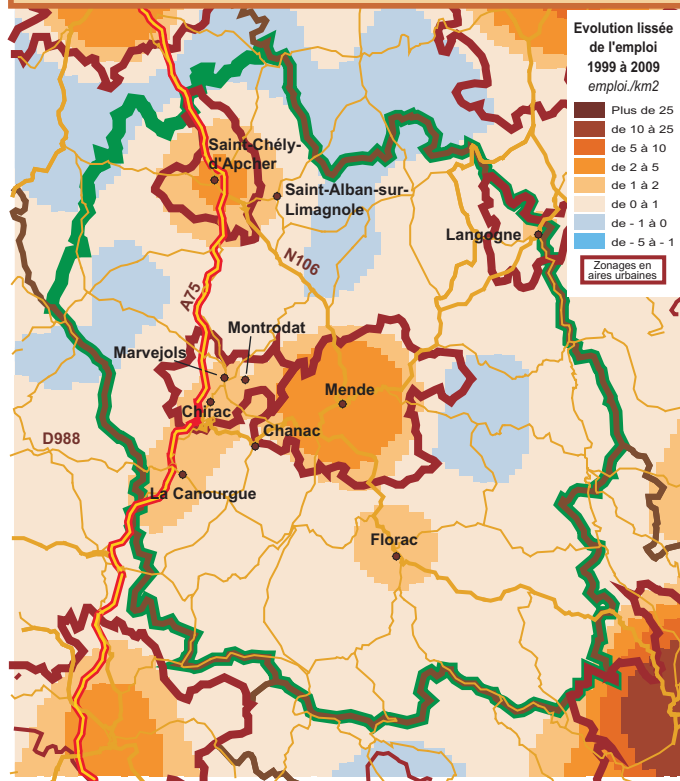
L'évolution de population s'accompagne d'une croissance de l'emploi quasi équivalente

L'attractivité résidentielle, mesurée par un solde migratoire positif, est un élément du dynamisme économique du département. Entre 1999 et 2009, alors que la population augmente de + 0,5 % en moyenne par an, l'emploi augmente de + 1,1 % chaque année. Le taux d'activité a progressé de + 2,4 points en 10 ans pour atteindre 71 %, dépassant le taux régional, 68 %.

L'emploi continue de se concentrer autour de six communes

L'augmentation de l'emploi est plus importante dans les communes les plus peuplées du département (carte 1). Ceci renforce sa concentration sur quatre aires (cf. définition). Mende, première commune du département constitue un pôle d'une aire moyenne avec 8 400 emplois. Marvejols, avec 2 900 emplois, Saint-Chély-d'Apcher avec 2 800 emplois et Langogne avec 1 500 emplois représentent trois

Carte 1 : Évolution de la densité de l'emploi en Lozère entre 1999 et 2009



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 © IGN 2013

pôles des petites aires lozériennes. L'ensemble de ces quatre aires regroupe 57 % des emplois et 50 % de la population du département et a contribué pour 60 % à l'évolution des emplois.

Dans le reste du département, l'emploi a également augmenté de + 1,0 % par an en moyenne, soit + 1 360 emplois. Il s'est notamment développé autour de la Canourgue, le long de l'A75 sud, mais aussi à Florac (+ 1,9 %), Chanac et Meyrueis. A l'inverse, les zones peu attractives perdent de l'emploi.

Entre 1999 et 2009, la population et l'emploi ont évolué différemment au sein de chacune des quatre aires. L'aire de Mende, dont le périmètre est inchangé depuis 1999, a connu un accroissement de + 0,8 % de sa population en moyenne annuelle. Le volume d'emploi a, quant à lui, progressé de + 1,2 %. Les aires de Saint-Chély-d'Apcher et Marvejols ont accru leur superficie. De nouvelles communes ont rejoint chacune de ces deux aires : 5 communes supplémentaires pour l'aire de Saint-Chély-d'Apcher et 3 communes de plus pour Marvejols. Leur population a augmenté respectivement de + 0,8 % et + 0,1 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2009 et l'emploi progressait de + 1,6 % sur l'aire urbaine de Saint-Chély-d'Apcher et + 0,6 % sur celle de Marvejols. L'aire de Langogne, quant à elle, est nouvelle, signe du développement et de l'attractivité de cette zone. Composée de sept communes, elle s'étend jusqu'à Lespéron située en Ardèche et regroupe 4 000 personnes. La commune de Langogne concentre en 2009, plus de 1 500 emplois sur les 1 710 que compte son aire. De plus en plus d'actifs des communes voisines viennent y travailler.

L'accroissement de l'emploi s'accompagne d'un accroissement des déplacements quotidiens pour les travailleurs. La Lozère offre en effet plus d'emplois que de résidents en emploi. On y trouve 101 emplois pour 100 habitants en emploi. Sur le territoire de référence (cf. encadré « Une analyse basée... ») et en Languedoc-Roussillon, à peine plus de 97 emplois sont présents pour 100 actifs occupés. Entre 1999 et 2009, le nombre d'entrants en Lozère pour venir travailler a augmenté de + 58 %, deux fois plus que sur le territoire de référence (+ 27 %) ou qu'en région (+ 22 %). Quotidiennement, 4 000 personnes entrent ou sortent de la Lozère pour travailler, avec un excédent pour les entrants (+ 290 personnes). Ce solde est positif avec la plupart des départements limitrophes, excepté avec le Gard (- 200 personnes). Les échanges sont plus importants avec l'Aveyron, 860 échanges, soit près d'un quart du flux total. En dehors des aires, peu de déplacements domicile-travail sont observés. En effet, près d'un Lozérien en emploi sur deux travaille et réside dans la même commune.

Les créations d'emploi profitent aux activités tournées vers la population

L'évolution de l'emploi, à un rythme de + 340 emplois supplémentaires par an entre 1999 et 2009, s'est assortie d'une modification de la structure de l'emploi (graphique 1). Les secteurs de la construction et plus encore du tertiaire, ont vu leur emploi augmenter. Depuis 1999, + 500 emplois supplémentaires sont enregistrés dans la construction, + 400 dans le commerce-transport et + 1 900 dans l'administration-enseignement-santé-action sociale, dont + 1 500 dans l'hébergement médico-social. Les emplois de l'économie présentielle (cf. définition), c'est-à-dire répondant à la demande de la population présente, résidents ou touristes, représentent 73 % des emplois. Ce poids est plus important que sur le territoire comparable (65 %), mais de même ordre qu'en Languedoc-Roussillon. Même si cette

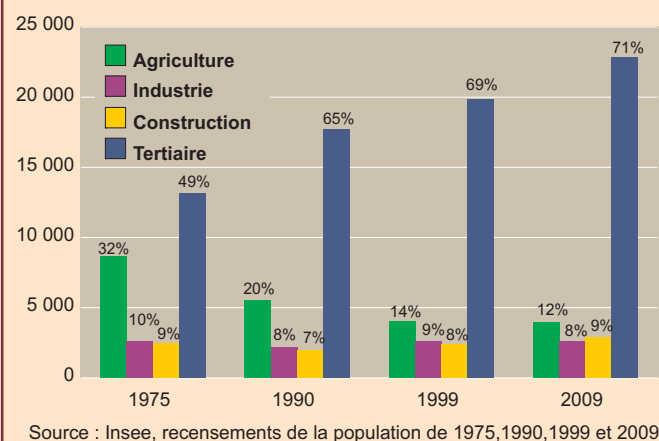
Une analyse basée sur la comparaison de territoires

Dans le cadre de cette étude, le département de la Lozère est comparé avec un ensemble de départements du Massif-central, à la structure économique équivalente. Ce « territoire de référence » est composé des départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Loire et du Lot.

proportion a augmenté moins vite que dans le territoire de référence ou dans la région, le nombre d'emplois présents par habitant reste plus élevé : 30 emplois pour 100 habitants, 26 dans le territoire de référence et en Languedoc-Roussillon.

Graphique 1 - Évolution de la répartition de l'emploi par secteur en Lozère entre 1975 et 2009

Unités : % et effectif



L'hébergement médico-social et l'action sociale, spécificité de la Lozère portée par le tissu associatif

L'économie sociale (cf. définition), composée d'associations, de coopératives, de mutuelles et de fondations, occupe une place importante dans l'économie du département : en 2010, 28 % des salariés y travaillent contre 12,5 % en région et 16 % dans le territoire de référence. Elle compte 6 740 emplois répartis dans 600 établissements, dont 9 sur 10 sont une association regroupant 91 % des ces emplois. Les femmes y sont très présentes. Elles occupent les deux tiers des emplois, contre la moitié dans l'emploi total salarié non agricole. Le travail à temps partiel y est aussi plus fréquent : 33 % des emplois contre 26 % dans l'emploi total. La présence plus marquée de certaines activités traditionnellement plus féminisées dans l'économie sociale, telles que l'éducation, la santé ou le social, explique en partie ce constat.

Depuis les années 1970, les associations ont pris en charge des services à la population, notamment l'accueil et l'aide aux personnes âgées, en situation de handicap ou en difficulté sociale. Le tissu associatif porte en grande partie des emplois du secteur médico-social et social : 100 associations emploient 80 % des 4 500 salariés du secteur. Son poids y est 1,5 plus élevé que dans le territoire de référence et près de 2,5 plus élevé qu'en Languedoc-Roussillon (graphique 2). Le médico-social est ainsi une spécificité du département.

Mais le tissu associatif couvre aussi l'éducation, les services aux entreprises, le sport, la culture, les loisirs. En Lozère, les emplois dans les 135 associations sport-culture-loisirs

représentent 2,4 % des emplois de l'économie sociale. Ce secteur est surreprésenté en Lozère, avec 500 emplois, soit un poids 1,5 fois supérieur à celui du territoire de référence.

Le maintien de l'agriculture, une spécificité du département

En Lozère, département d'élevage, l'agriculture n'est plus le secteur d'activité économique dominant, mais occupe encore une place importante : 12,2 % des emplois, contre 4,4 % en région et 9,4 % dans le territoire de référence. Avec 3 900 emplois, le poids de l'emploi agricole lozérien reste en proportion l'un des plus forts de France avec celui du Cantal (13,5 %), de la Creuse et du Gers (13,4 %). Le secteur agricole avait connu de fortes pertes d'emplois, - 200 emplois agricoles par an en moyenne entre 1975 et 1999. Aujourd'hui, les emplois agricoles se stabilisent en Lozère alors que les départements limitrophes en comptent de moins en moins. L'agriculture couvre 47 % du territoire départemental, avec 241 700 ha en 2010 de Surface Agricole Utilisée des exploitations (SAU). Par la gestion des espaces qu'elle assure, l'agriculture contribue à l'attractivité des territoires sur le plan touristique (Datar, 2003).

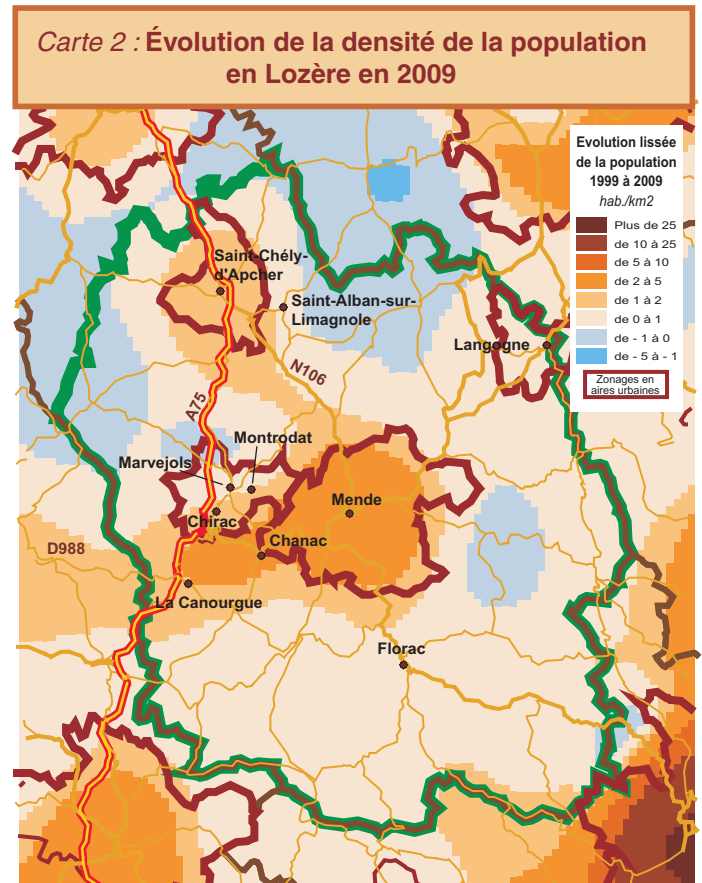
Hébergement médico-social, activité de service, santé, construction, enseignement, administration publique, les activités spécifiques lozériennes sont pour l'essentiel tournées vers la satisfaction des besoins de la population. C'est également le cas des activités d'arts et spectacles et récréatives (500 emplois) et de celles de l'hébergement et de la restauration (1 350 emplois) dédiées à la population résidente et touristique. Elles participent à l'attractivité du territoire. En revanche, malgré 3 150 emplois, le commerce est pourtant sous-représenté en Lozère, en raison de la faible présence du commerce de gros : 4,1 emplois pour 100 habitants contre 5,1 dans les territoires de référence.

La population se densifie sur deux axes

Entre 2003 et 2008, la Lozère a accueilli 10 000 nouveaux résidents. Sur la même période, 7 000 personnes ont quitté le département, soit un solde positif de + 600 personnes par an en moyenne. La moitié des partants ne s'éloignent pas du

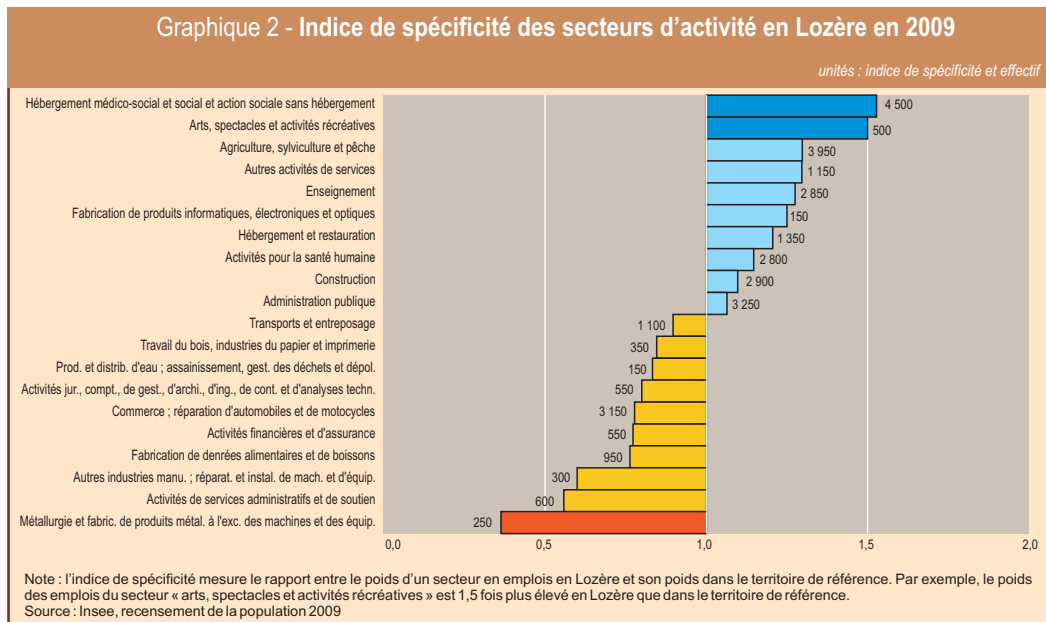
département, 15 % d'entre eux se sont installés dans l'Hérault, 13 % dans le Gard, 9 % dans l'Aveyron et 8 % dans le Puy-de-Dôme.

Entre 1999 et 2009, 124 communes sur 185 ont vu leur population croître. La population de la Lozère se concentre moins que l'emploi, mais elle se densifie sur un axe Mende-La Canourgue, le long de la RN 88 jusqu'à Rodez, mais aussi sur l'axe Mende Saint-Chély-d'Apcher (carte 2). Au nord, à l'intérieur d'un triangle Saint-Chély-d'Apcher, Mende, Langogne, le territoire se dépeuple. Ce phénomène est étroitement lié aux migrations résidentielles : les nouveaux arrivants s'installent principalement dans ou autour des communes les plus peuplées où les emplois et l'offre d'enseignement et de services sont plus nombreux.



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 - © IGN 2013

Graphique 2 - Indice de spécificité des secteurs d'activité en Lozère en 2009

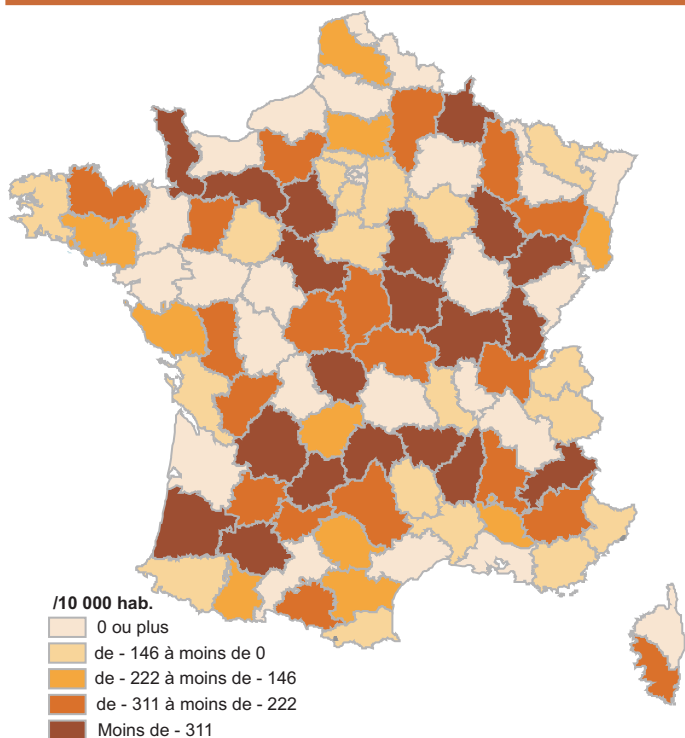


L'offre dans l'enseignement supérieur attire de nouveaux jeunes

Les jeunes âgés de 18 à 24 ans sont nombreux à quitter la Lozère soit pour poursuivre leurs études supérieures, soit pour chercher un emploi en dehors du département (Marasovic, 2012). Malgré tout, le solde migratoire des jeunes en Lozère est le moins déficitaire de la région Languedoc-Roussillon, à l'exception de l'Hérault (carte 3). En France, seuls les départements qui disposent de centres universitaires gagnent des jeunes. La Lozère où 37 % de jeunes âgés de 18 à 24 ans sont étudiants, bénéficie d'un niveau d'enseignement supérieur qui retient et attire des jeunes dans la poursuite de leurs études. En 2008, sur les 4 400 étudiants lozériens, trois sur quatre y résidaient déjà cinq ans auparavant. Les formations post-baccalauréat, universitaires ou non, proposent une offre diversifiée en lien avec les domaines d'activités spécifiques au territoire : tourisme, hôtellerie, agro-alimentaire, économie sociale et familiale, santé, environnement et agriculture.

Les jeunes de 18 à 24 ans résidant en Lozère, département au taux de chômage le plus bas de France, sont bien insérés sur le marché du travail. Un jeune sur deux y est en emploi principalement sous contrat de type CDI ou dans la fonction publique. Près de 4 % des jeunes lozériens sont non-salariés, part deux fois plus importante qu'en Languedoc-Roussillon, dont la moitié sont des exploitants agricoles. Les jeunes actifs sont aussi moins touchés par le chômage qu'en Languedoc-Roussillon, 17 % contre 31 %. En Lozère, la part des jeunes qui ne sont ni étudiants ni en emploi, est de 15 % contre 23 % en Languedoc-Roussillon, signe d'une meilleure insertion.

Carte 3 : Taux annuel de migration nette des 18-24 ans entre 2003 et 2008



Source : Recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire
© Insee-IGN 2013

Un taux d'équipements et de services satisfaisant, mais des temps d'accès plus longs

L'accès aux services et commerces est un facteur de maintien et d'attractivité de la population résidente (Tribout, 2012). Les équipements et les services structurant le territoire participent également au maintien des entreprises. Ainsi les communes les plus peuplées sont en général les mieux dotées en équipements. Avec la densité de population la plus faible de France, la Lozère s'organise autour de trente pôles d'équipements et de services de proximité répartis sur l'ensemble du territoire, d'un pôle supérieur à Mende et quatre pôles intermédiaires Florac, Saint-Chély-d'Apcher, Marvejols et Langogne. Ces trente-cinq communes, sur un total de 185, regroupent 62 % de la population lozérienne (carte 4).

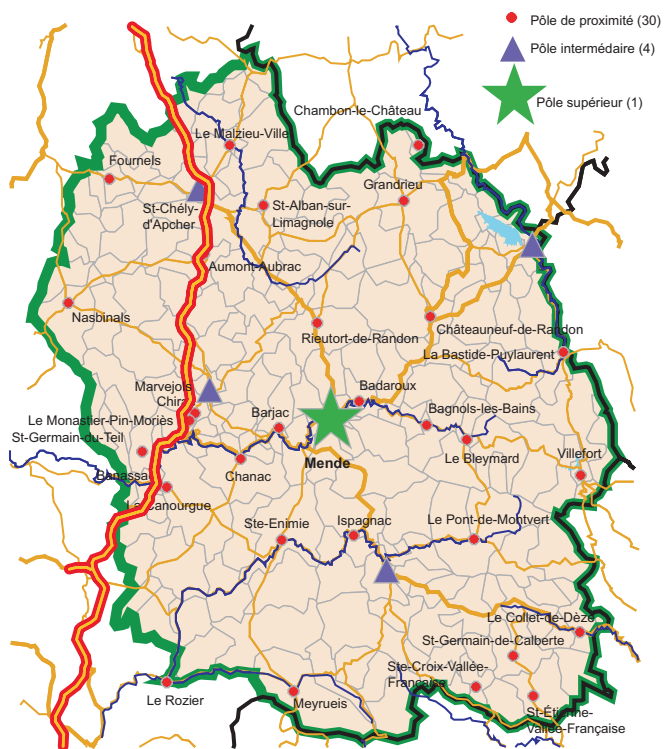
La Lozère bénéficie d'un bon niveau d'offre de services et d'équipements (cf. méthodologie), rapporté au nombre d'habitants : 9,1 équipements pour 10 000 habitants en Lozère, taux d'équipement supérieur au taux moyen de l'espace rural de province, 8,6 équipements pour 10 000 habitants.

Néanmoins, ce constat est à relativiser : le périmètre d'influence des pôles de proximité, est en moyenne plus grand, impactant ainsi les temps d'accès. La Lozère est le département français où une plus grande partie de la population est éloignée de l'ensemble des gammes : 14,6 % de sa population est à plus de 7 minutes de la gamme de proximité, à plus de 15 minutes de la gamme intermédiaire et à plus de 30 minutes de la gamme supérieure contre 2,3 % pour le territoire de référence et 0,9 % en Languedoc-Roussillon.

La Lozère offre une quantité supérieure de commerces de proximité (boulangerie, épicerie, boucherie) ou de services (banque, bureau de poste, artisans du bâtiment, réparation automobile), rapportée à sa population, comparativement à la région ou au territoire de référence. A titre d'exemple, plus de 12 boulangeries pour 10 000 habitants sont présentes sur le département contre 9,5 sur le territoire de référence et 9,7 en Languedoc-Roussillon. Avec 235 restaurants, soit 31 pour 10 000 habitants, la Lozère répond non seulement aux besoins de ses résidents mais aussi à la demande touristique. Toutefois, la variété des services y est limitée. Les agences immobilières, les fleuristes, les coiffeurs ou soins de beauté y sont sous-représentés. En dehors des communes pôles de service de proximité, 150 communes, concentrant 38 % de la population, offrent moins de 15 équipements de la gamme de proximité. Plus des deux tiers d'entre elles en ont moins de 5, voire aucun. Ainsi, un Lozérien sur cinq doit effectuer en moyenne plus de 7 minutes de trajet en voiture pour accéder aux équipements de proximité contre près d'un sur vingt dans le territoire de référence et un sur cinquante en Languedoc-Roussillon.

Sur la gamme intermédiaire, le taux d'équipement moyen observé est aussi supérieur au taux attendu en fonction de la population : 1,5 pour 10 000 habitants contre 1,2. Les taux d'équipements pour quelques services (police, trésorerie ou contrôle technique automobile) et pour quelques commerces, drogueries, magasins d'optiques, sont supérieurs à ceux de la région. Cependant, la concentration des équipements sur quelques communes prive une partie de la population d'un accès rapide : 30 % de la population

Carte 4 : Pôles d'équipements et de services en Lozère en 2011



Sources : Insee, RP2009 exploitation principale, BPE2011 ; Inra UMR1041 CESAER, Distancier Odomatrix. © IGN 2013

est à plus de 15 minutes de la gamme intermédiaire pour 9 % seulement dans le territoire de référence. En dehors des cinq pôles les plus importants du département, 53 communes disposent d'au moins un équipement de la gamme intermédiaire, dont 17 en ont plus de cinq.

Cette notion de proximité des services et commerces est sans doute appelée à évoluer. En effet, les modes de consommation des ménages se transforment grâce aux nouvelles technologies, comme internet. En France, en 2010, deux tiers des ménages ont un accès à internet à domicile et parmi eux, la moitié a déjà effectué des achats en ligne, le plus souvent vêtements, billets de transports, séjours (Gombault, 2011). Dans le cadre du projet Lozère 2007-2013, la Lozère s'est engagée en faveur du désenclavement numérique. Depuis 2011, la quasi-totalité de la population est couverte par le haut débit. Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique prévoit à terme l'accès au très haut débit pour les Lozériens.

Les équipements de la gamme supérieure sont éloignés pour un tiers des Lozériens

Mende, unique pôle supérieur du département, concentre 32 types d'équipements de la gamme supérieure, comme le lycée, l'hôpital ou le supermarché. Marvejols est la deuxième ville du département la mieux dotée en équipement de la gamme supérieure. La plupart des 34 communes disposant d'au moins un équipement de la gamme supérieure, en a moins de 5. Florac et Langogne en possèdent 8 et Saint-Chély-d'Apcher 12. Cependant les temps d'accès pour une partie des Lozériens restent plus longs qu'ailleurs : un tiers d'entre eux sont à plus de 30 minutes en voiture d'équipements de la gamme supérieure, moins d'un dixième dans le territoire de référence.

En 2011, Mende, Langogne, Marvejols, Saint-Chély-d'Apcher et La Canourgue accueillent l'ensemble des lycées du département et offrent un taux d'équipement de deux lycées pour 10 000 habitants, il est d'un pour le territoire de référence. Cependant, 20 % de la population est à plus de 30 minutes d'un lycée général ou technologique contre 8 % dans le territoire de référence. Globalement, avec ses 112 écoles élémentaires, 19 collèges et 16 lycées, la Lozère propose un niveau d'équipements par habitant dans l'enseignement, plus élevé qu'en région et dans le territoire de référence.

Le vieillissement de population pose la question du maintien des équipements et des services

Les zones les plus peuplées de Lozère sont les plus dynamiques : elles bénéficient de l'augmentation de leur population et de leur emploi, de la présence d'équipements et de leur variété. Dans les zones plus rurales et montagneuses où la population est répartie sur des petites communes aux accès plus contraints, la question des équipements et des services pour la population présente mais aussi pour les touristes se pose différemment. Par exemple, l'afflux touristique d'été crée une demande dans les commerces et services les plus courants, autour des sites les plus fréquentés, mais pas toujours les plus peuplés.

Une demande suffisante conditionne le maintien des équipements et des services. Or le coût des déplacements avec la hausse du prix des carburants pourrait constituer un frein pour une population éloignée. En Lozère, 41 % des ménages déclarent avoir au moins deux voitures, ils sont 39 % dans le territoire de référence et 34 % en Languedoc-Roussillon.

Le maintien des équipements et des services passe par le renouvellement de la population active en emploi. Avec l'avancée en âge des générations du « baby-boom » nées entre 1946 et 1975 et des migrations résidentielles de personnes de plus en plus âgées, la part de la population active baisserait de - 6 points à l'horizon 2030, pour atteindre 56 % (graphique 3). Le renouvellement des actifs est un enjeu territorial pour la Lozère.

Par exemple, le département souffre déjà d'un manque en professionnels de la santé sur certaines zones : en 2011, 9 médecins pour 10 000 habitants contre 10 dans le territoire de référence. En 2009, la part de la population éloignée des soins de santé est l'une des plus élevées de France : 28 % de la population est à plus de sept minutes des soins de proximité, 32 % des soins intermédiaires et 42 % des soins supérieurs. La télémédecine ou des points d'accueil mutualisés sont des actions déjà engagées sur le terrain. De plus, six médecins généralistes ou dentistes sur dix sont âgés de plus de 50 ans, ce qui pose à la Lozère la question de leur remplacement.

D'autres professions devront accueillir de nouveaux actifs pour se renouveler à l'horizon 2030 et maintenir l'attractivité du territoire et l'économie locale.

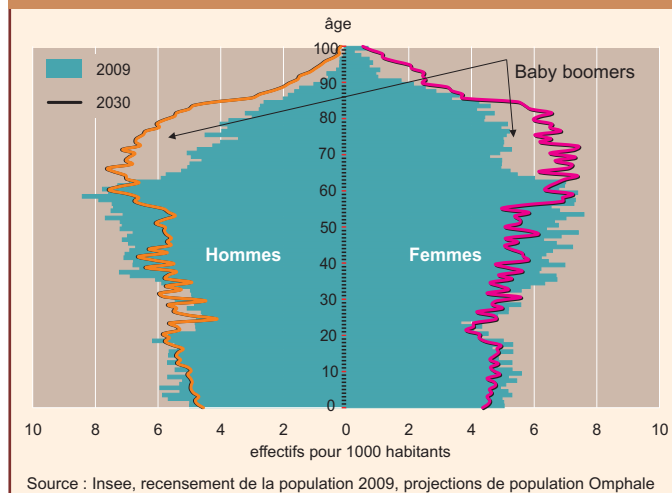
En Lozère, 35 % de la population active non-salariée, soit 2 400 personnes, est âgée de 50 ans et plus. C'est le cas pour 1 200 exploitants agricoles dont 700 éleveurs de bétail herbivore de petites exploitations agricoles (moins de 25 hectares), de 500 artisans ou de 150 petits exploitants de café restaurant ou d'hôtel-restaurant (moins de 3 salariés).

Le vieillissement de la population pose également la question de la prise en charge des populations les plus âgées (Audric, 2012). Outre l'accueil dans de nombreux centres d'hébergements pour les personnes âgées récemment rénovés, le maintien de ces personnes à leur domicile serait possible grâce à une offre en service à la personne suffisante et adaptée à leurs besoins comme par exemple les professionnels de la santé et les personnels d'aide à la vie quotidienne.

Depuis une vingtaine d'années, le repeuplement du territoire par son attractivité résidentielle, la hausse du nombre d'actifs occupés et la création d'emplois non agricoles sont autant d'éléments qui attestent de la revitalisation du département. L'enjeu est de prolonger cette tendance historiquement récente. Attirer durablement, dans de bonnes conditions des populations et des entreprises, est indispensable au développement du territoire. Facteur influençant le choix du lieu de résidence pour les nouveaux arrivants, l'accès aux services et commerces conditionne le maintien de la population résidente et l'installation de nouvelles entreprises.

Graphique 3 : Répartition de la population de Lozère en 2009-2030

unité : pour 1 000 habitants



Objectiver les expressions des acteurs du territoire

- Conseil général de la Lozère -

Le Conseil général de la Lozère a décidé d'engager un nouveau projet de territoire Lozère 2020 suite au projet Lozère 2007-2013. Cette démarche vise à doter le territoire d'une stratégie déclinée en actions opérationnelles portées par le Département ou par d'autres acteurs locaux avec son soutien financier ou technique. Cette stratégie constitue également une plate-forme de négociation pour les prochains programmes financiers pluri-annuels et plus globalement pour l'expression des attentes de la Lozère en matière d'aménagement du territoire. Pour ce faire, un processus participatif important a été engagé par le Département sous différentes formes. Mettre en regard la perception des Lozériens de leur territoire et des visions extérieures, notamment l'analyse statistique de l'Insee paraissait primordial.

L'enjeu du vieillissement de la population et ses conséquences pour l'accueil et le maintien de la population mais aussi pour le renouvellement de la population active ont été identifiées grâce aux travaux de Lozère 2020. Les résultats de cette étude confirment l'acuité de ces problématiques.

En revanche, alors que les Lozériens déplorent fortement le départ des jeunes adultes du territoire, l'étude relativise ce constat, grâce à l'attractivité des formations supérieures lozériennes et à l'insertion favorable des jeunes.

L'analyse de la couverture en équipements et services conduit à s'interroger sur les différentes gammes d'offres proposées en fonction des types de pôles et à préciser les vocations de chaque bourg-centre.

L'étude confirme un taux d'équipement satisfaisant mais dont l'accès dépend de déplacements importants. Le maintien de cette offre tant en quantité qu'en maillage territorial s'avère être un enjeu crucial.

Dans cette étude, la problématique des déplacements est quantifiée concernant l'accès aux services. Il faut également ajouter les déplacements domicile-travail, y compris depuis l'extérieur du département, vers les pôles principaux concentrant la croissance de l'emploi. Le développement de réponses opérationnelles aux problématiques des déplacements est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Fort de cette analyse du territoire composite enrichie par des regards différents, le Conseil général de la Lozère a défini trois axes stratégiques pour son projet Lozère 2020 :

- Assurer des conditions de vie et d'attractivité favorables au maintien de la population et à l'accueil de nouveaux arrivants et actifs ;
- Promouvoir un développement économique à forte valeur ajoutée prenant appui sur le territoire, son environnement et ses ressources ;
- Se structurer, travailler ensemble, communiquer, s'engager dans une démarche positive... pour permettre à la Lozère d'être en capacité de se développer et d'être attractive

La déclinaison opérationnelle de cette stratégie permettra d'engager concrètement le développement de la Lozère avec l'horizon de 2020.

Présentation de la Lozère

Chiffres clés de la Lozère

	Lozère	Languedoc-Roussillon
Population en 2009	77 163	2 610 690
Superficie	5 167 km ²	27375,7 km ²
Densité de population	14,9 hab./km ²	95,4 hab./km ²
Part du territoire bâti ou artificialisé non bâti	3,1 %	7,3 %
Part de la forêt	44 %	38 %
Variation de la population	+ 0,5	+ 1,3
<i>dont solde naturel</i>	- 0,2	+ 0,1
<i>dont solde apparent</i>	+ 0,7	+ 1,1
Emplois	32 250	930 580
Indice de vieillissement (rapport entre pop65+/pop-20ans)	99,9 %	83,9 %

Située au carrefour des régions Auvergne, Midi-Pyrénées, Rhône Alpes et Languedoc-Roussillon dont elle fait partie, la Lozère, avec ses 185 communes est le département le moins peuplé et le moins densifié de France métropolitaine. Sa préfecture, Mende, 12 285 habitants, est la seule commune de plus de 10 000 habitants. La Lozère dispose d'un réseau routier qui assure une bonne desserte du territoire. Il s'articule à partir de 3 grands axes : l'autoroute gratuite A75 traverse la Lozère du nord au sud dans sa partie ouest et dessert directement les villes de La Canourgue, Marvejols, Aumont-Aubrac et Saint-Chély-d'Apcher. La route nationale 88 traverse la Lozère dans sa diagonale nord est/sud ouest en desservant Langogne, Mende, Chanac, Marvejols, La Canourgue. La route nationale 106 relie Mende aux villes d'Alès et Nîmes, traversant les Cévennes.

Définitions

Aire urbaine

Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- les « moyennes aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- les « petites aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Economie présenteielle

La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et non-présenteielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

Les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présenteielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Économie sociale

Comme sa prise en compte dans les nomenclatures habituelles n'est pas naturelle, l'Insee a souhaité stabiliser le périmètre de l'économie sociale, de manière à permettre une exploration statistique. Ce périmètre a été discuté et validé conjointement par la DIIESES (Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale) et le CNCRES (Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale), partenaires parmi d'autres de l'Insee sur ce sujet. Le champ de l'économie sociale est construit à partir d'une liste de catégories juridiques (CJ), puis de l'exclusion de certaines activités (codes NAF) réputées hors champ. Les structures de l'économie sociale ainsi définies sont ensuite réparties en 4 familles : coopératives, mutuelles, associations et fondations.

Indice de spécificité

L'indice de spécificité permet d'apprécier la spécificité des activités économiques d'une zone. Il représente le rapport entre le poids d'une activité en termes d'emplois dans la zone étudiée et celui dans le territoire de référence. Il est égal à 1 quand l'activité représente la même part d'emploi dans la zone étudiée et dans le territoire de référence. L'activité est qualifiée de spécifique sur la zone si son indice est supérieur à 1.

Surface Agricole Utilisée (SAU)

La Surface Agricole Utilisée (SAU) est une notion normalisée dans la statistique agricole européenne. Elle comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...).

Méthodologie

Niveau d'équipements d'un territoire

Pour rendre compte du niveau d'équipements d'un territoire, trois gammes d'équipements.

Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les équipements répertoriés dans la base permanente gérée par l'Insee relèvent de 6 domaines (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé-social, transports, sports-loisirs-culture) et sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur le territoire et la proximité du service rendu.

Les équipements de la gamme de proximité, intermédiaire et supérieure :

- **La gamme de proximité** comporte 29 types d'équipements dits de première nécessité : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi...
- **La gamme intermédiaire** est composée de 31 types d'équipements un peu moins fréquents tels que le supermarché, le collège, le magasin de vêtements, la police-gendarmerie, la librairie, le laboratoire d'analyses médicales, le bassin de natation...
- **La gamme supérieure** rassemble 35 types d'équipements plus rares comme le lycée, l'hypermarché, l'hôpital ou des spécialités médicales, le Pôle Emploi, le cinéma...

Ces trois gammes mettent en évidence une organisation hiérarchisée du territoire en termes de services à la population. Pour chacune d'entre elles, on peut identifier des pôles de services. Une commune est pôle de services d'une gamme si elle possède au moins la moitié des équipements de la gamme. Ainsi, les pôles de services des trois gammes sont emboîtés, c'est-à-dire qu'un pôle intermédiaire est aussi un pôle de proximité et un pôle supérieur est également pôle intermédiaire et donc de proximité.

Pour chaque équipement d'une gamme, la part des habitants situés à plus de n minutes de celui-ci est calculée (7 minutes pour la gamme de proximité, 15 minutes pour la gamme intermédiaires, 30 minutes pour la gamme supérieure). Puis la moyenne est calculée pour tous les équipements. Le temps de trajet est un temps théorique correspondant au trajet par la route à heure creuse.

Références bibliographiques

- Audric S., (2012), « En Languedoc-Roussillon, + 27 300 personnes âgées dépendantes en 2030 », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse, n°8*
- Datar (2003), «Quelle France rurale pour 2020 ?, Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable », *Étude prospective*
- Gombault V., (2011), « Deux ménages sur trois disposent d'internet chez eux », *Insee, Insee Première, n° 1340*
- Marasovic P., (2012), « Les migrations résidentielles portent la croissance démographique de la Lozère », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse, n° 9*
- Tribout X., (2012), « 88 bassins de vie pour rendre compte de l'accès aux services des Languedociens », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Chiffres, n° 8*

Pour en savoir plus

- Tailhades B., (2011), « Nouvelles aires urbaines : l'influence des villes-centres renforcée en Languedoc-Roussillon sous l'effet de la densification et de la recombinaison des pôles urbains », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Chiffres, n° 7*
- Insee Auvergne (2011), « Forces, faiblesses et enjeux du Massif central », *La Lettre, n° 69*
- Audric S., (2010), « Projections de population en Languedoc-Roussillon à l'horizon 2040 : La croissance démographique resterait forte mais se tasserait », *Insee Languedoc-Roussillon, Repère Chiffres, n°8*
- « L'avenir des campagnes », *Rapport d'information n° 2171 du Sénat session 2012-2013*
- Datar, (2012), « Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques », *territoire en mouvement, n° 7*
- Credoc, (2013), « Les jeunes d'aujourd'hui : quelle société pour demain ? », n° S3972
- Site du Conseil Général de la Lozère : <http://lozere.fr/>
- Site du réseau rural français : <http://www.reseaurural.fr/>